

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01525

Numéro SIREN : 393 712 286

Nom ou dénomination : SEPHORA

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 43395



# **Sephora**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Sephora

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Sephora,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sephora relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 1.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des droits au bail et fonds de commerce. Nous avons examiné les données utilisées et apprécié que la méthode de dépréciation décrite dans cette note de l'annexe a été correctement appliquée.

La valorisation des immobilisations financières a été réalisée selon les règles et les méthodes décrites dans la note 1.3 du paragraphe « Principes et règles comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons analysé le bien-fondé de ces méthodes et nous avons apprécié leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Gilles Cohen

**SEPHORA S.A.S.**  
**S.A.S. au capital de 78 256 500 euros**

**41 Rue Ybry**  
**92 200 Neuilly sur Seine**

**SIRET 393 712 286 03775**  
**APE 4775 Z**

**COMPTES ANNUELS 2020**

BILAN - ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	3 830	3 830	0	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	210 917 499	121 402 457	89 515 043	94 434 337
Fonds commercial	160 819 121	1 877 567	158 941 554	164 066 106
Autres immobilisations incorporelles	2 457 989	0	2 457 989	4 993 600
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	930 850		930 850	126 720
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>375 129 289</b>	<b>123 283 854</b>	<b>251 845 436</b>	<b>263 620 763</b>
Terrains		0	-0	
Constructions	220 492 414	170 274 427	50 217 988	63 697 044
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 078 254	52 121 238	8 957 016	11 028 292
Autres immobilisations corporelles	129 340 146	105 653 092	23 687 054	29 439 857
Immobilisations en cours	616 719		616 719	
Avances et acomptes	249 044		249 044	5 874 693
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>411 776 577</b>	<b>328 048 757</b>	<b>83 727 821</b>	<b>110 039 885</b>
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	583 544 593	132 399 007	451 145 585	440 065 845
Créances rattachées à des participations	8 296 119		8 296 119	113 715
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	196 559 003	46 605 855	149 953 148	196 199 153
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>788 399 715</b>	<b>179 004 863</b>	<b>609 394 853</b>	<b>636 378 713</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 575 305 582</b>	<b>630 337 473</b>	<b>944 968 109</b>	<b>1 010 039 361</b>
Matières premières, approvisionnements	7 577 392	960 312	6 617 080	5 598 666
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	0		0	
Marchandises	210 309 876	18 001 490	192 308 386	222 782 461
<b>TOTAL Stocks</b>	<b>217 887 269</b>	<b>18 961 802</b>	<b>198 925 467</b>	<b>228 381 127</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	1 187 496		1 187 496	2 349 622
Clients et comptes rattachés	108 168 547	944 024	107 224 524	143 517 255
Autres créances	195 401 278	1 096 239	194 305 039	181 143 966
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>303 569 825</b>	<b>2 040 262</b>	<b>301 529 563</b>	<b>324 661 221</b>
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	15 861 133		15 861 133	20 526 738
<b>TOTAL Trésorerie</b>	<b>15 861 133</b>		<b>15 861 133</b>	<b>20 526 738</b>
Charges constatées d'avance	6 113 194		6 113 194	10 522 459
<b>TOTAL (III)</b>	<b>544 618 917</b>	<b>21 002 064</b>	<b>523 616 852</b>	<b>586 441 168</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	1 070 507		1 070 507	1 038 047
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)</b>	<b>2 120 995 006</b>	<b>651 339 537</b>	<b>1 469 655 469</b>	<b>1 597 518 576</b>

BILAN - PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(Dont versé : 78 256 500 )	78 256 500	78 256 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		185 096 578	185 096 578
Ecarts de réévaluation	(Dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		7 825 650	7 825 650
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : )	0	
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : )	32 968 235	32 968 235
<b>TOTAL réserves</b>		<b>40 793 885</b>	<b>40 793 885</b>
Report à nouveau		295 636 367	260 081 427
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>70 192 146</b>	<b>203 554 939</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		70 342 997	72 274 110
<b>TOTAL (I)</b>		<b>740 318 474</b>	<b>840 057 440</b>
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques		17 008 545	9 671 249
Provisions pour charges		9 651 799	9 033 941
<b>TOTAL (III)</b>		<b>26 660 344</b>	<b>18 705 190</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		265 129	2 997 756
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : )	317 031 549	262 908 541
<b>TOTAL dettes financières</b>		<b>317 296 678</b>	<b>265 906 297</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		200 492 767	247 687 753
Dettes fiscales et sociales		75 760 657	101 952 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		60 213 453	73 134 587
Autres dettes		39 664 794	40 229 300
<b>TOTAL dettes d'exploitation</b>		<b>376 131 671</b>	<b>463 004 379</b>
Produits constatés d'avance		9 041 712	9 516 939
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>702 470 061</b>	<b>738 427 616</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	206 590	328 330
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>		<b>1 469 655 469</b>	<b>1 597 518 576</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2020			Exercice 2019
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		1 006 897 767	196 472 757	1 203 370 524	1 493 416 246
- Production vendue	Biens				
	Services	46 135 297	93 737 493	139 872 789	197 103 573
<b>Chiffres d'affaires nets</b>		<b>1 053 033 063</b>	<b>290 210 250</b>	<b>1 343 243 313</b>	<b>1 690 519 819</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				120 404	33 048
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				37 814 527	44 760 225
Autres produits				134 741 053	136 750 694
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>				<b>1 515 919 296</b>	<b>1 872 063 786</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				675 945 013	921 718 150
Variation de stock (marchandises)				32 227 138	-24 818 245
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				17 890 326	19 708 762
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-1 180 771	-1 151 810
Autres achats et charges externes				396 495 626	435 138 534
Impôts, taxes et versements assimilés				18 398 394	20 084 854
Salaires et traitements				170 582 337	177 415 067
Charges sociales				62 151 623	70 599 108
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations dotations aux amortissements			66 025 550	64 432 092
	dotations aux provisions			6 846 257	6 619 279
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			20 312 825	21 605 696
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 673 975	12 199 989
Autres charges				4 471 227	6 862 887
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				<b>1 480 839 521</b>	<b>1 730 414 363</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>35 079 776</b>	<b>141 649 423</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				99 533 975	136 279 089
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				123 557	221 174
Autres intérêts et produits assimilés				387 389	505 147
Reprises sur provisions et transferts de charges				52 788	31 856
Différences positives de change				4 948 129	4 498 822
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>105 045 839</b>	<b>141 536 089</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				46 643 868	70 232
Intérêts et charges assimilées				299 475	881 801
Différences négatives de change				7 906 207	7 206 453
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>54 849 549</b>	<b>8 158 487</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>50 196 289</b>	<b>133 377 602</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				<b>85 276 065</b>	<b>275 027 025</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				217 577	750 916
Produits exceptionnels sur opérations en capital				13 495 069	1 007 680
Reprises sur provisions et transferts de charges				31 877 523	18 332 728
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				<b>45 590 169</b>	<b>20 091 324</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				108 761	1 404 373
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				10 185 976	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				47 077 269	48 190 189
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>				<b>57 372 005</b>	<b>49 594 563</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				<b>-11 781 836</b>	<b>-29 503 239</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				12 867	6 789 600
Impôts sur les bénéfices (X)				3 289 216	35 179 246
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				<b>1 666 555 305</b>	<b>2 033 691 198</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				<b>1 596 363 158</b>	<b>1 830 136 259</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>				<b>70 192 146</b>	<b>203 554 939</b>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2020

Sephora exerce pour son propre compte une activité de création et d'exploitation de magasins de vente de tous produits et articles de beauté, de parfumerie et de soins corporels.

Sephora exerce aussi pour le compte de ses filiales, une activité de gestion de marque, de création, de services liés à la distribution de tous produits de parfumerie et de cosmétiques. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente.

**Sephora** est une société du groupe **LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON**.

## **A – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :**

### ▪ **Développement de la société :**

Sephora a poursuivi, au cours de l'année 2020, son propre développement en France et à l'étranger en soutenant ses filiales.

Les faits caractéristiques intervenus au cours de l'année 2020 sont les suivants :

- Ouverture 4 nouveaux établissements (Toulouse CV, Lille Lillenum, Lille Roncq et Paris Opera) et fermeture de 9 établissements existants (Paris Vill Up, Bayonne CV, Bagnolet, Villejuif, Paris Palais des Congrès, Paris Faubourg du Temple, Poissy, Chelles et Dijon Chenove).
- Augmentation de capital pour une de nos filiales :
  - ✓ Sephora Korea (Corée du Sud) 11.079.740€

### ▪ **Evolution et perspectives d'avenir :**

Nous prévoyons en 2021 un impact toujours très fort de la crise sanitaire, nos magasins en Europe ayant encore été frappés de fermeture partielle au cours du 1er et du 2nd trimestre. Dans cet environnement très dégradé nous maintenons nos investissements sous contrainte, nous prévoyons plus de fermetures que d'ouvertures de magasins, et continuons d'appliquer notre programme de réduction des coûts.

## **B – PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES :**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2014-03, modifié par le règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable 2020 sont identiques à celles de l'exercice 2019.

## 1. IMMOBILISATIONS :

Les éléments d'actif immobilisé apportés à l'occasion des opérations de fusion ont été inscrits dans les comptes de la société absorbante en reprenant les valeurs figurant au bilan des sociétés absorbées (prix de revient d'origine, amortissements pratiqués, provisions pour dépréciation). Les amortissements ont continué à être calculés d'après les valeurs d'origine figurant au bilan des sociétés absorbées.

### 1.1 Immobilisations incorporelles

Les droits de marque, les fonds de commerce acquis, ne sont pas amortis car protégés juridiquement, ils sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur une période de 1 à 7 ans. Un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens éligibles en résultat exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles libellées sous la mention « Fonds Commercial » correspondent à :

- Des fonds de commerce pour 115.311 K€  
Dans ce montant figure l'allocation du mali technique constaté en 2004 lors de l'absorption de Sephora France par Sephora S.A. à hauteur de 88.193 K€ Ce mali technique est considéré comme assimilable à un fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée.
- Des droits au bail pour 45.508 K€

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, sur les fonds de commerce et les droits au bail.

La valeur comptable des magasins est comparée à leur valeur d'utilité déterminée sur la base des cash-flows générés par son activité. Si pour un magasin donné, ces cash-flows sont négatifs, et s'il n'est pas couvert par d'autres magasins bénéficiaires sur la même zone de chalandise, alors une dépréciation du fonds de commerce est comptabilisée.

Sur la base des tests mis en œuvre à la clôture des comptes de l'exercice 2020, aucun fonds de commerce n'a été déprécié.

### 1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur les durées suivantes :

<b>INTITULE</b>	<b>DUREES</b>
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Installations, matériels, outillages	5 ans
Matériel de bureau informatique	2 à 3 ans
Mobilier de bureau	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est constituée dès lors qu'apparaît une perte probable. C'est le cas lorsque des opérations de relocalisation et de rénovation connues au moment de l'arrêté des comptes vont conduire à passer en perte des immobilisations pour leur valeur nette comptable.

Dans cette hypothèse, une provision est comptabilisée à hauteur de 100% de cette valeur nette comptable. Au 31/12/2020, cette provision s'élève à 3.679 K€(contre 5.862 K€fin 2019).

Une provision pour remise en état des magasins est constituée dès lors qu'une clause du bail le prévoit, et ce, pour couvrir les coûts inhérents aux travaux permettant de restituer au bailleur le local en l'état initial, sur la base d'un coût moyen au m<sup>2</sup>.

Cette provision est actualisée chaque année.

Au 31/12/2020, cette provision s'élève à 4.683 K€(contre 4.562 K€fin 2019).

### **1.3 Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. La valeur d'usage est calculée, soit à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie soit en fonction de la situation nette de la filiale.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les coûts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans par la constatation d'amortissements dérogatoires.

## 1.4 Tableau des filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2020		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société
				Brute	Nette					
<b>Filiales détenues à + 50%</b>										
SEPHORA ASIA PTE LTD	54 706	- 7 681	100,0%	56 281	56 281	0	0	0	- 4 474	0
SEPHORA PORTUGAL PERFUMERIA LDA	5 000	3 355	100,0%	11 264	11 264	2 001	0	25 798	- 3 103	1 790
SEPHORA POLSKA SP ZOO	10 966	5 090	100,0%	30 397	30 397	0	0	113 953	- 4 516	7 978
SEPHORA GREECE SA	45 136	- 56 537	100,0%	76 154	76 154	39 492	0	32 506	- 9 110	0
SEPHORA SRO (Rép. Tchèque)	2 408	748	100,0%	2 120	2 120	0	0	26 149	- 3 203	0
DOTCOM GROUP COMERCIO DE PRESENTES	6 296	3 251	100,0%	132 399	0	0	0	35 809	- 903	0
BEAUTY IN MOTION SDN BDH (Malaisie)	1 824	4 253	100,0%	2 019	2 019	0	0	46 525	- 3 500	0
SEPHORA SWEDEN AB	6 842	- 2 387	100,0%	7 667	7 667	0	0	16 742	- 898	0
SEPHORA AUSTRALIA PTY LTD	1 258	- 2 852	100,0%	1 389	1 389	0	0	111 388	- 4 877	0
SEPHORA DANMARK APS	10 050	- 10 252	100,0%	10 025	10 025	0	0	11 230	- 1 765	0
SEPHORA SWITZERLAND SA	2 314	- 1 627	100,0%	2 301	2 301	0	0	30 697	- 324	0
S+ SAS	40	46	100,0%	40	40	0	0	198 143	- 832	14 180
SEPHORA LUXEMBOURG SARL	12	- 451	100,0%	13	13	4 086	0	9 583	- 108	0
SEPHORA KOSMETIC AS	17 733	- 10 160	100,0%	43 190	43 190	0	0	42 546	- 5 019	0
JSC – ILE DE BEAUTE	1	2 067	99,0%	8 655	8 655	0	0	184 664	- 21 019	0
SEPHORA GERMANY GMBH	2 725	- 19 629	100,0%	2 725	2 725	0	0	44 418	- 12 544	0
SEPHORA MONACO SAM	150	- 653	98,7%	150	150	1 948	0	5 043	634	548
PT SEPHORA INDONESIA	169	528	99,0%	227	227	0	0	4 214	- 320	322
SEPHORA HONG KONG LTD	0	- 4 253	100,0%	0	0	0	0	18 083	- 4 718	0
SEPHORA NEW ZELAND LTD	2 915	- 896	100,0%	2 967	2 967	0	0	9 936	- 1 533	0
SEPHORA KOREA LTD	19 596	- 6 666	100,0%	19 772	19 772	0	0	10 242	- 9 198	0
SEPHORA COSMETICS ROMANIA SA	98	- 1 067	100,0%	42 998	42 998	0	0	49 549	2 875	20 789
SEPHORA COSMETICS DOO	203	406	100,0%	7 724	7 724	0	0	6 911	149	0
SEPHORA MOYEN ORIENT SA	370	7 085	70,0%	63 994	63 994	0	0	0	- 5 706	44 587
SEPHORA MEXICO SRLCV	11 273	- 2 260	82,4%	15 843	15 843	0	0	42 651	- 3 300	0
<b>Filiales détenues entre 10 et 50%</b>										
SEPHORA SINGAPORE PTE LTD	2 651	6 022	40,0%	1 188	1 188	0	0	46 554	- 3 416	0
LVMH IBERIA SL	0	0	17,1%	42 045	42 045	0	0	0	0	9 340

<b>Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>										
Filiales françaises (ensemble)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales étrangères (ensemble)	9 803	- 9 271	0	0	0	0	0	27 497	- 5 433	0
<b>TOTAUX</b>				583 545	451 146	47 527	0			99 534

## 2. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Conformément aux contrats de ventes, les créances sont principalement constatées à l'expédition.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances échues depuis plus de 6 mois et moins de 1 an sont dépréciées à hauteur de 50 %, entre 1 an et 18 mois pour 75 % et au-delà de 18 mois pour 100%.

## 3. STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Le coût d'achat moyen pondéré inclut le coût d'achat des produits diminué des remises sur factures auxquels s'ajoutent les frais d'approche.

Une provision pour dépréciation est calculée sur cette valeur des stocks diminuée des RFA en stock.

Cette provision a fait l'objet d'une revue au cours de l'année 2020 et les taux applicables pour chaque catégorie de produits ont été mis à jour.

A fin décembre 2020, cette provision est constituée en fonction :

du délai de rotation sur les produits « actifs »,

des dates d'entrée en stock pour les « Nouveautés » et les « One Shot » (produits événementiels)

des dates d'inactivation pour les « inactifs » (produits retirés de la vente et non repris par les fournisseurs).

Pour les produits « Nouveautés », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 5% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,

Pour les produits « actifs », les taux appliqués sont les suivants :

- Taux de 1% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 0 et 12 mois
- Taux de 10% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 12 et 18 mois
- Taux de 15% pour les produits avec un délai de rotation compris entre 18 et 24 mois
- Taux de 30% pour les produits avec un délai de rotation supérieur à 24 mois.

Pour les produits « One shot », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 1% pour les produits entrés entre 0 et 3 mois,
- Taux de 10% pour les produits entrés entre 3 mois et 6 mois.
- Taux de 15% pour les produits entrés entre 6 mois et 12 mois,
- Taux de 30% pour les produits entrés entre 12 mois et 24 mois,
- Taux de 80% pour les produits entrés depuis plus de 24 mois

Pour les produits « Inactifs », la provision pour dépréciation est constituée selon la règle suivante :

- Taux de 30% pour les produits retirés de la vente depuis moins de 3 mois,
- Taux de 50% pour les produits retirés de la vente entre 3 mois et 6 mois
- Taux de 75% pour les produits retirés de la vente entre 6 mois et 12 mois
- Taux de 90% pour les produits retirés de la vente entre 12 et 24 mois
- Taux de 100% pour les produits retirés de la vente depuis plus de 24 mois.

Pour les produits retirés de la vente mais faisant l'objet d'une reprise par les fournisseurs, la provision est égale à 20% de la valeur de ces produits.

Pour les produits identifiés en destruction et en casse, la provision est égale à 100% de la valeur de ces produits.

Une provision pour démarque est constituée pour couvrir le risque d'écart de stocks entre la date de l'inventaire complet réalisé en cours d'année et la clôture fiscale du 31 décembre. Le calcul est le suivant :  
Chiffre d'affaires entre date d'inventaire et 31 décembre multiplié par le taux de démarque constaté lors du précédent inventaire complet – montant réel des écarts sur stock constaté entre ces deux dates.

#### 4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités, la société est impliquée ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, les relations avec ses salariés et toutes autres matières inhérentes à ses activités. La société estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

A titre d'information, les dotations pour risques et charges de l'exercice se sont élevées à 14.953 K€  
Les reprises se montant, elles, à 6.998 K€  
Ces dotations et reprises se décomposent de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Rerprises non utilisées	Solde au 31/12/2020
Provisions pour renouvellement des baux	1 740	1 082	0	984	1 838
Provisions pour remise en état des magasins	4 562	368	14	232	4 683
Provisions pour pertes de change	1 038	1 071	1 038	0	1 071
Provisions pour indemnités départs en retraite	2 918	319	58	0	3 180
Provisions pour litiges sociaux	4 899	6 968	2 318	1 725	7 824
Provisions pour impôts	0	3 845	0	0	3 845
Provisions programme Cartes de fidélité	1 571	815	560	0	1 826
Autres provisions pour risques	1 977	485	13	56	2 393
<b>Total</b>	<b>18 705</b>	<b>14 953</b>	<b>4 001</b>	<b>2 997</b>	<b>26 660</b>

Les reprises non utilisées à hauteur de 2.997 K€ concernent principalement les provisions pour litiges sociaux (1.726 K€) et les renouvellements de baux (984 K€).

#### Programme de fidélité Sephora

Le programme de fidélité Sephora consiste à envoyer un bon de remise de 10 % (valable 6 mois) à tous clients fidèles ayant capitalisé 150 points ou 4 journées d'achats.

En respect de l'avis 2004-E du comité d'urgence de la réglementation comptable, Sephora constate une provision pour risque sur la base du coût de revient de l'avantage accordé dès l'octroi de ce dernier. La provision est calculée à partir du nombre de points non utilisés et du nombre de bons de réduction émis et non périmés, pondérée d'un coefficient de probabilité d'utilisation.

Le montant au bilan fin 2020 est de 1.826 K€ (contre 1.571 K€ fin 2019).

#### 5. REMISES DE FIN D'ANNEE A RECEVOIR

Les Remises de Fin d'Année à recevoir sont constatées au bilan en diminution du poste Fournisseurs de marchandises.

## C – NOTES SUR LE BILAN :

Les chiffres figurant dans les tableaux présentés ci-après sont exprimés en euros.

### 1. BILAN

#### 1.1 Immobilisations (tableau DGI 2054)

#### 1.2 Amortissements (tableau DGI 2055)

#### 1.3 Provisions (tableau DGI 2056)

#### 1.4 Etat des créances et des Dettes (tableau DGI 2057)

#### 1.5 Capitaux propres

Le capital social est composé par 26 085 500 actions de 3 euros de valeur nominale.

Montants exprimés en milliers d'euros

Comptes	Solde d'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Dividendes	Amortissement dérogatoire	Solde de clôture
Capital	78 257					78 257
Primes d'émission et de fusion	185 097					185 097
Réserves légales	7 826					7 826
Autres réserves	32 968					32 968
Report à nouveau	260 081	203 555		(168 000)		295 636
Résultat de l'exercice	203 555	(203 555)	70 192			70 192
<b>TOTAL</b>	<b>767 783</b>	<b>0</b>	<b>70 192</b>	<b>(168 000)</b>	<b>0</b>	<b>669 976</b>
Provisions réglementées	72 274				(1 931)	70 343
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>840 057</b>	<b>0</b>	<b>70 192</b>	<b>(168 000)</b>	<b>(1 931)</b>	<b>740 319</b>

#### 1.6 Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

En euros	Au 31/12/2020
Clients, factures à établir	16 211
Fournisseurs, avoirs et produits à recevoir	81 386
Intérêts comptes courants	43
Créances sociales et fiscales	1 802
Créances diverses	0
<b>TOTAL</b>	<b>99 442</b>

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <u>SEPHORA SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ	3 829,95	D8			D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	409 041 975,52	KE			KF	38 090 787,06		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	10 001 573,88	KK			KL	0	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	217 449 262,74	KN			KO	11 954 356,05	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ			KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	60 734 096,68	KT			KU	2 843 088,37
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW			KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ			LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	126 062 760,21	LC			LD	7 982 805,03	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	5 236 442,47	LI			LJ	899 273,24		
	Avances et acomptes				LK	638 250,09	LL			LM	0		
	<b>TOTAL III</b>				LN	420 122 386,07	LO			LP	23 679 522,69		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			8T			
	Autres participations				8U	572 578 567,49	8V			8W	19 262 144,20		
	Autres titres immobilisés				1P		1R			1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	196 268 970,85	1U			1V	1 510 101,16		
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	768 847 538,34	LR			LS	20 772 245,36		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	1 598 015 729,88	ØH			ØJ	82 542 555,11			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ	3 829,95	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO	4 837 026,11	LV	67 170 277,05	LW	375 125 459,42	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	10 001 573,88	MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR	0	MD	8 911 204,30	ME	220 492 414,49	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	2 498 931,50	MK	61 078 253,55	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			87 382	IW		MS	4 618 036,80	MT	129 340 146,44	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	3 682 189,10	MZ	1 836 807,81	NA	616 718,80	NB		
	Avances et acomptes				NC	387 988,64	ND	1 217,39	NE	249 044,06	NF		
	<b>TOTAL III</b>				IY	4 157 559,74	NG	27 867 771,68	NH	411 776 577,34	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	591 840 711,69	ØZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 220 068,52	2F	196 559 003,49	2G		
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ	1 220 068,52	NK	788 399 715,18	2H		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				I4	8 994 585,85	ØK	96 258 117,25	ØL	1 575 305 581,89	ØM			

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SEPHORA SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *									
<b>CADRE A</b>																			
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY 3 829,95			EL 0			EM			EN 3 829,95							
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE 144 721 212,17			PF 32 212 781,08			PG 55 539 108,57			PH 121 394 884,68							
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ				
			Sur sol d'autrui			PR 160 809 655,45			PS 15 198 645,84			PT 7 845 087,43			PU 168 163 213,86				
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 49 294 301,82			QA 4 822 958,34			QB 2 290 248,46			QC 51 827 011,70							
Autres immobilisations			QD			QE			QF			QG							
corporelles			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK				
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 94 816 517,64			QM 13 791 164,69			QN 4 220 767,28			QO 104 386 915,05				
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT							
<b>TOTAL III</b>			QU 304 920 474,91			QV 33 812 768,87			QW 14 356 103,17			QX 324 377 140,61							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN 449 645 517,03			ØP 66 025 549,95			ØQ 69 895 211,74			ØR 445 775 855,24							
<b>CADRE B</b>																			
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																			
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6						
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7 29 347 220,46	N8	P6	P7 30 978 088,89	P8	P9	Q1					Q1	-1 630 868,43					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8						
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6						
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					S4					
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9						
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					U7					
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					V5					
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7 597 309,43	V8	V9	W1 899 434,12	W2	W3					W3	-302 124,69				
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1						
<b>TOTAL III</b>		X2	X3 597 309,43	X4	X5	X6 899 434,12	X7	X8					X8	-302 124,69					
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>		NL				NM							N0						
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		NP 29 347 220,46	NQ 597 309,43	NR	NS 30 978 088,89	NT 899 434,12	NU	NV					NV	-1 932 993,12					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW 29 944 529,89	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY 31 877 523,01	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					NZ	-1 932 993,12				
<b>CADRE C</b>																			
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise <u>SEPHORA SAS</u>					Néant <input type="checkbox"/> *		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	72 274 109,80	29 946 410,15	31 877 523,01	70 342 996,94	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	72 274 109,80	29 946 410,15	31 877 523,01	70 342 996,94	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 740 071,83	1 081 709,41	983 608,99	1 838 172,25	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N					
	Provisions pour pertes de change	4T	1 038 046,86	1 070 507,29	1 038 046,86	1 070 507,29	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	2 917 861	319 372	57 562	3 179 671	
	Provisions pour impôts (1)	5B		3 844 523	0	3 844 523	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	4 561 849	367 653	246 053	4 683 449	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		0	0	0	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	8 447 361,52	8 269 224,27	4 672 564,80	12 044 020,99	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	18 705 190,21	14 952 988,97	6 997 835,65	26 660 343,53	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	700 000	1 885 139	700 000	1 885 139
		- corporelles	6E	5 162 026	4 961 118	6 451 528	3 671 616
		- titres mis en équivalence	02				
		- titres de participation	9U	132 399 007,27	0		132 399 007,27
		- autres immobilisations financières (1) *	06	69 818,10	46 550 000	13 962,80	46 605 855,30
	Sur stocks et en cours	6N	20 540 628,62	18 638 974,32	20 217 800,91	18 961 802,03	
	Sur comptes clients	6T	830 066,28	582 448,16	468 490,69	944 023,75	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	894 445,18	1 091 402,87	889 609,35	1 096 238,70	
	<b>TOTAL III</b>	7B	160 595 991,45	73 709 082,35	28 741 391,75	205 563 682,05	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	251 575 291,46	118 608 481,47	67 616 750,41	302 567 022,52	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	37 833 057,75	35 686 439,10			
	- financières	UG	46 643 867,57	52 788,30			
	- exceptionnelles	UJ	33 790 933,15		31 877 523,01		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : <u>SEPHORA SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	8 296 119,12	UM	8 296 119,12	UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	196 559 003,49	UV	5 487 950,40	UW	191 071 053,09		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	108 168 547,47		108 168 547,47				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY	99 102,38		99 102,38				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	143 016,87		143 016,87				
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM	92 776,20		92 776,20			
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 251 196,68		6 251 196,68			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 659 136,80		1 659 136,80			
			Divers		VP	0		0			
		Groupe et associés (2)		VC	88 745 372,92		88 745 372,92				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	98 410 675,87		98 410 675,87				
		Charges constatées d'avance		VS	6 113 194,07		6 113 194,07				
	<b>TOTAUX</b>				VT	514 538 141,87	VU	323 467 088,78	VV	191 071 053,09	
RENVois	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG	265 128,63		265 128,63				
		à 1 an maximum à l'origine		VH							
		à plus d'1 an à l'origine									
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	317 031 549,32		317 031 549,32				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	200 492 766,62		200 492 766,62				
		Personnel et comptes rattachés		8C	31 009 196,57		31 009 196,57				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 631 265,21		20 631 265,21				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	0		0				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 696 336,16		17 696 336,16				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 423 859,12		6 423 859,12				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	60 213 453,13		60 213 453,13				
		Groupe et associés (2)		VI	0		0				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	39 664 794,30		39 664 794,30				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L	9 041 712,32		9 041 712,32				
<b>TOTAUX</b>				VY	702 470 061,38	VZ	702 470 061,38				
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	265 128,63	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 997 756,11	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

## 1.7 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

En euros	Au 31/12/2020
Intérêts comptes courants et comptes bancaires	77
Intérêts sur emprunts	0
Fournisseurs, factures non parvenues	57 397
Dettes sociales et fiscales	50 203
Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	56 989
Clients, avoirs à établir	7 788
Dettes diverses	13 888
<b>TOTAL</b>	<b>186 342</b>

## 1.8 Produits et charges imputables à un autre exercice

Montants exprimés en milliers d'euros

En euros	Au 31/12/2020
Charges constatées d'avance (*)	6 113
Produits constatés d'avance (**)	9 042

(\*) Les charges constatées d'avance concernent principalement l'étalement de droits d'entrée (baux), d'assurance et de maintenance informatique.

(\*\*) Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des participations aux travaux reçues de nos bailleurs.

## D. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

### 1.1 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros

INTITULE	VENTES DE MARCHANDISES	PRESTATIONS DE SERVICES	Total
France	1 006 898	46 135	1 053 033
Export et CE	196 472	93 738	290 210
<b>TOTAL</b>	<b>1 203 370</b>	<b>139 873</b>	<b>1 343 243</b>

Les prestations de services sont majoritairement constituées de royalties, de management fees et de prestations logistiques facturées aux filiales.

On y trouve également des refacturations médias et animations aux différentes marques.

## 1.2 Résultat financier

En milliers d'euros

INTITULE	CHARGES	PRODUITS	NET
Provision sur titres, sur comptes courants filiales, situation nette filiale	46 644	53	- 46 591
Pertes sur filiales	0	0	0
Intérêts comptes courants intra-groupe	254	124	- 130
Pertes et gains de change	7 906	4 948	- 2 958
Autres mouvements sur provisions	0	0	0
Autres frais et produits financiers	46	387	341
Dividendes reçus		99 534	99 534
<b>TOTAL</b>	<b>54 850</b>	<b>105 046</b>	<b>50 196</b>

Au cours de l'exercice 2020 :

- Une dotation de provision pour dépréciation a été passée sur le mali de fusion de la filiale russe « Ile de Beauté » pour 46.550 K€
- Aucune reprise de provision n'a été constatée sur des titres de filiale.

## 1.3 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros

INTITULE	CHARGES	PRODUITS	NET
Opérations de gestion	109	218	109
Opérations en capital	10 186	13 495	3 309
Amortissements dérogatoires	43 233	31 877	- 11 356
Autres amortissements et provisions	3 844	0	- 3 844
<b>TOTAL</b>	<b>57 372</b>	<b>45 590</b>	<b>- 11 782</b>

## 1.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	RESULTAT COURANT et PARTICIPATION	RESULTAT EXCEPTIONNEL	RESULTAT NET COMPTABLE
SOCIAL AVANT I.S.	85 263	- 11 782	73 481
Retraitements extra-comptables	- 51 400	3 850	- 47 550
BASE IMPOSABLE	33 863	- 7 932	25 931
I.S. (*)	- 10 791	2 528	- 8 263
Crédits d'impôt			2 364
Imputations diverses			2 610
<b>Impôt sur les bénéfices de l'exercice</b>			<b>- 3 289</b>

(\*) L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de :

- 28% pour la partie de résultat n'excédant pas 500 K€,
- 31% au-delà de ce seuil.

Une contribution sociale de 3,3% est calculée sur la partie de l'impôt sur les sociétés dépassant 763 K€

Le montant des crédits d'impôts dont bénéficie Sephora SAS pour l'exercice 2020 s'élève à 2 364 milliers d'euros dont 2 280 milliers d'euros au titre du versement à la Fondation Louis Vuitton.

A noter qu'il n'y a pas de Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2020.

## E. INFORMATIONS DIVERSES :

### 1. Situation fiscale différée ou latente

#### ▪ Impôts différés Actif

En milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2020	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Provisions Risques & Charges	8 919	2 856	3 415	12 334	3 504
Provisions sur stocks	15 840	5 072	- 3 138	12 702	3 609
Provisions créances clients	1 017	326	226	1 243	353
Dépréciations immos corporelles & incorporelles	0	0	0	0	0
Participation	6 773	2 169	- 6 773	0	0
C3S	2 290	733	- 442	1 848	525
Autres taxes	2 264	725	- 468	1 796	510
Impact des marges arrières	39 413	12 620	1 030	40 443	11 490
Autres différences temporaires	21 917	7 018	9	21 926	6 229
Ecart de conversion	328	105	- 122	206	59
Déficits reportables	0	0	0	0	0
<b>Impôt différé Actif</b>	<b>98 761</b>	<b>31 623</b>	<b>- 6 263</b>	<b>92 498</b>	<b>26 279</b>

#### ▪ Impôts différés Passif

En milliers d'euros

	Base Début exercice	Impôt Différé Début exercice	Variation Base Exercice 2020	BASE Fin exercice	Impôt Différé (*) Fin exercice
Ecart de conversion	- 1 038	- 332	- 32	- 1 070	- 304
<b>Impôt différé Passif</b>	<b>- 1 038</b>	<b>- 332</b>	<b>- 32</b>	<b>- 1 070</b>	<b>- 304</b>

(\*) Les bases différées extournables en 2021 (court terme) sont considérées à 28,41 % et les autres (long terme) à 25,83%.

### 2. Filiales et participations

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

### 3. Effectifs exercice 2020 (ETP)

	Moyenne sur 2020	au 31 décembre 2020
- Cadres	1 050	1 020
- Agent de maîtrise	907	887
- Employés	2 891	2 816
<b>- Total</b>	<b>4 848</b>	<b>4 723</b>

#### 4. Engagements pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC 2003-R01.

Cette indemnité fait l'objet d'une provision présentée au bilan en provision pour risques et charges dans son intégralité.

Les calculs, effectués par le Cabinet Mercer, impliquent la prise en compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- probabilité de présence jusqu'à la date de la retraite,
- taux de mortalité à l'âge de la retraite,
- taux d'inflation de 1,75% (sans changement par rapport à 2019),
- taux d'actualisation de 0,70% (contre 0,30% en 2019),
- taux d'évolution des salaires de 2.75 % (sans changement par rapport à 2019),
- âge de départ en retraite de 65 ans en moyenne pour les cadres (sans changement par rapport à 2019) et 62 ans pour les non cadres (sans changement par rapport à 2019),
- taux de charges sociales moyennes de 47% (sans changement par rapport à 2019).

Au total, au 31 décembre 2020, la provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 3.180 K€(contre 2.918 K€fin 2019).

Les droits de l'année, l'amortissement des écarts actuariels et la charge d'intérêts de l'année sont enregistrés en résultat d'exploitation.

#### 5. Engagements hors bilan

##### Engagements donnés :

- **Engagements donnés au titre des loyers sièges et magasins :**

Cautions du **CIC** pour un montant de 1.437.805 euros,  
Cautions de la **Société Générale** pour un montant de 9.527.385 euros,  
Cautions de la **BNP Paribas** pour un montant de 5.255.759 euros.

- **Engagements donnés au titre des cautions bancaires :**

Il s'agit de lettres de confort et de garantie à première demande données auprès d'établissements bancaires au profit de nos filiales étrangères pour un montant de 273.879.528 euros (contre 268.543.683€fin 2019).

#### DECLARATION GLOBALE DES COUVERTURES DE CHANGE REALISEES SUR LES MARCHES FINANCIERS

En milliers d'euros

Instruments de couverture utilisés		Opérations d'exploitation (achats/ventes) dont opérations réalisées :		Résultats des instruments sur opérations couvertes réalisées	Résultats des instruments sur opérations couvertes de l'exercice suivant
Nature	Montant				
Contrat de change à terme	0	Ventes	0	0	0
	0	Achats	0	0	0
Option de change	61 698	Ventes	3 635	357	2 817
	0	Achats	0	0	0

(1) '- ', la société est acheteuse de devises.  
'+', la société est vendeuse de devises.

(2) '- ', la société réalise une perte.  
'+', la société réalise un profit.

## **6. Régime Fiscal**

La société Sephora SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale, la société tête de groupe étant :

**LVMH**  
22 avenue Montaigne  
75008 PARIS

La charge d'impôt comptabilisée ne présente pas de divergence avec l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

## **7. Identité de la société consolidante**

Les comptes de la société sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

**LVMH**  
22 avenue Montaigne  
75008 PARIS  
SIRET 775 670 417 00051 APE 741J

## **8. Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice**

Néant.

# SEPHORA

Société par actions simplifiée au capital de 78.256.500 euros  
Siège social : 41 rue Ybry – 92200 Neuilly-sur-Seine  
393 712 286 R.C.S. Nanterre

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 JUIN 2021

Le vendredi 25 juin 2021, à 11 heures,

La société **LV GROUP**, société anonyme au capital de 35.633.796 euros  
ayant siège social au 22 Avenue Montaigne, identifiée sous le numéro 335 581 294 RCS Paris, représentée  
par Monsieur Antoine Arnault, en sa qualité de Président Directeur Général,

Propriétaire de la totalité des 26.085.500 actions composant le capital société de la société SEPHORA et en  
conséquence Associé unique de ladite société :

(...)

### 2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- ❖ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- ❖ Mention relative aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- ❖ Affectation du résultat ;
- ❖ Modification des statuts afin notamment de les mettre en harmonie avec les dernières dispositions légales et réglementaires en vigueur.

(...)

### TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 70.192.146,28 euros, comme suit :

	EUR
Résultat de l'exercice	70.192.146,28
Report à nouveau avant affectation	295.636.366,85
	<hr/>
	365.828.513,13
Dotation à la Réserve légale	0.00
	<hr/>
Total distribuable	365.828.513,13
	<hr/>
Distribution à titre de dividendes	93 386 090,00
Le solde en report à nouveau	272 442 423,13

Compte tenu de cette affectation, le montant du dividende unitaire brut ressort à 3,58 € par action avant effet de la réglementation fiscale applicable au bénéficiaire. Il sera mis en paiement à compter du 25 Juin 2021.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique prend acte de ce que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital social	Dividende brut versé (*) (en euros)
2017	26 085 500	4,61
2018	26 085 500	6,06
2019	26 085 500	6,44

(\*) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires

Cette décision est **adoptée** par l'associé unique.

(...)



**Pour extrait certifié conforme  
par le Président**